



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 488 – 21 avril 2023

Zoom sur le rapport "Perspectives économiques régionales - Afrique subsaharienne" du FMI

Le 14 avril 2022, le Fonds monétaire international (FMI) a publié son rapport semestriel "Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne", intitulé "[La grande pénurie de financement](#)".

☛ La reprise économique en Afrique subsaharienne est à nouveau perturbée en 2023, mais pourrait rebondir en 2024

A l'instar de la Banque mondiale (BM), les récentes prévisions du FMI pour 2023 indiquent un ralentissement de la croissance en Afrique subsaharienne pour la 2^{ème} année consécutive à 3,6% (3,1% pour la BM), contre 3,9% en 2022, après un rebond à 4,8% en 2021. La hausse des taux par les banques centrales pour lutter contre l'inflation et les répercussions de la guerre en Ukraine freinent l'activité économique mondiale et, par conséquent, la demande d'exportations pour la région. En outre, du fait des chocs successifs de ces dernières années, les pays ont consacré moins de moyens à des domaines essentiels pour le développement (santé, éducation, infrastructures), rendant difficile le rattrapage.

En 2024, la croissance en Afrique subsaharienne devrait s'établir à 4,2%. La reprise régionale s'expliquerait par : (i) le rebond de l'activité économique mondiale, suite au contrecoup de la guerre en Ukraine ; (ii) la décrue de l'inflation mondiale, accompagnée d'un ralentissement du resserrement monétaire et (iii) la baisse des cours du pétrole brut (d'environ 6%).

Le rapport souligne en outre que la région fait face à une réduction des options de financement. En effet, le resserrement des politiques monétaires a entraîné une hausse des coûts d'emprunt pour les pays d'Afrique subsaharienne, aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés internationaux. Aussi, les budgets d'aide au développement ne cessent de baisser pour les pays de la région et les flux de capitaux en provenance de Chine, qui ont un temps représenté une source de financement considérable, ont nettement marqué le pas ces dernières années.

☛ Le Sénégal serait l'économie la plus dynamique d'Afrique subsaharienne en 2023

En Afrique de l'ouest (hors Nigéria-Ghana), les estimations de croissance pour 2022 de la majorité des pays ont été relevés : aux premiers rangs le Cap-Vert (+6,5 pp. à 10,5%) et le Niger (+4,4 pp. à 11,1%) qui se révèlent ainsi comme les économies les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne pour cette année.

En 2023, la moitié des pays de la zone devraient afficher une croissance en nette amélioration par rapport à 2022. Ainsi, tout comme lors des prévisions d'octobre dernier, le Sénégal enregistrerait le

LE CHIFFRE À RETENIR

+6,1%

Le taux de croissance économique de l'UEMOA en 2023 selon le FMI

plus fort taux de croissance d'Afrique subsaharienne en 2023, soit +8,3%. En outre, 2 autres pays devraient figurer dans le top 5 des économies les plus dynamiques du sous-continent en 2023, à savoir la Côte d'Ivoire (6,2% ; 3^{ème} Afrique subsaharienne) et le Niger (6,1% ; 5^{ème}). A noter que ces prévisions sont légèrement plus favorables que celles de la Banque mondiale dans son rapport "Africa's pulse".

Estimations et projections de croissance des pays d'Afrique de l'ouest (hors Nigéria-Ghana)

Pays	Croissance du PIB réel en 2021 (%)	Croissance du PIB réel en 2022		Croissance du PIB réel en 2023		Croissance du PIB réel en 2024 (%)
		Est. Avr. 2023 (%)	écart / proj. oct. 2022 (en p.p.)	Proj. Avr. 2023 (%)	écart / proj. oct. 2022 (en p.p.)	
Benin	7,2	6,0	+0,3	6,0	-0,2	5,9
Burkina Faso	6,9	2,5	-1,1	4,9	+0,1	5,9
Cap vert	7	10,5	+6,5	4,4	-0,4	5,4
Cote d'ivoire	7	6,7	+1,2	6,2	-0,3	6,6
Gambie	4,3	4,4	-0,6	5,6	-0,4	6,3
Guinée	4,3	4,3	-0,3	5,6	+0,5	5,7
Guinée-Bissau	6,4	3,5	-0,3	4,5	0	5,0
Liberia	5	4,8	+1,1	4,3	+0,1	5,5
Mali	3,1	3,7	+1,2	5,0	-0,3	5,1
Mauritanie		5,0	+1	4,4	-0,4	5,1
Niger	1,4	11,1	+4,4	6,1	-1,2	13
Sénégal	6,1	4,7	0	8,3	0,2	10,6
Sierra Leone	4,1	2,8	+0,4	3,1	-0,2	4,8
Togo	5,3	5,4	0	5,5	-0,7	5,5
UEMOA	5,9	5,7	+0,8	6,1	-0,3	7,4
CEDEAO	4,4	3,9	+0,2	3,8	-0,1	4,2
Afrique subsaharienne	4,8	3,9	+0,3	3,6	-0,1	4,2
Monde	6,3	3,4	+0,2	2,8	+0,1	3

Source : FMI, avril 2023

Régional

Le Bénin, 1^{er} producteur africain de coton devant le Mali et le Burkina Faso

Selon des données diffusées lors de la dernière réunion du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA), le Bénin [serait devenu](#) le premier producteur africain de coton lors de la campagne 2022/2023. Dans un contexte difficile en raison des attaques de jassides et de la hausse des prix des engrais, le Bénin a le mieux tiré son épingle du jeu avec une production estimée provisoirement à 587 000 tonnes, suivi du Burkina Faso (environ 480 000 tonnes) et le Mali (390 000 tonnes). Aussi, [la Côte d'Ivoire](#), dont la production était initialement estimée autour de 540 000 tonnes, devrait

finalement enregistrer une production d'environ 240 000 tonnes en raison des facteurs mentionnés ci-dessus. A noter que ces chiffres demeurent encore provisoires.

Bénin

Le taux de croissance 2022 estimé à 6,3% par l'INStAD

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INStAD), le taux de croissance économique [s'est établi](#) à 6,3% en 2022, après 7,2% en 2021 et 3,8% en 2020. Cette performance se justifie par le dynamisme de tous les secteurs d'activité. En effet, le secteur primaire a enregistré une croissance de 4,8% par rapport à 2021, porté par l'agriculture (+4,5%) et

"l'élevage et la chasse" (+7,4%), tandis que le secteur secondaire a progressé de 7,9%, en lien principalement avec le dynamisme de la branche "construction" (+9,1%) et la fabrication de produits alimentaires (+6%). Enfin, le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 6%, en lien avec les activités de transport (+6,7%) et de commerce (+5%). En termes de contribution à la croissance, celle du secteur tertiaire est estimée à 2,9 points de pourcentage (pp.) en 2022, suivi des secteurs primaire (+1,3 pp.) et secondaire (+1,3 pp.), puis les impôts et taxes (+0,8 pp.).

🍷 Burkina Faso

Régularisation du prélèvement sur le Fonds minier de développement pour soutenir le Fonds de soutien patriotique

Le 19 avril 2023, le Conseil des ministres [a examiné](#) un projet de loi portant modification du Code minier, visant à introduire des dispositions permettant de reverser une partie des ressources du Fonds minier de développement local (FMDL) au Fonds de soutien patriotique (FSP). Ces ressources devraient contribuer au rétablissement et au renforcement de la sécurité **sur l'ensemble du territoire et d'apporter une réponse urgente à la crise humanitaire que connaît le pays.** Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'**Assemblée législative de Transition.**

Implantation d'une nouvelle mine d'or industrielle dans la région du Centre-sud

Le 15 avril 2023, la gouverneure de la région du Centre-sud [a annoncé](#) l'implantation dans la commune de Gogo d'une mine d'or industrielle par la société australienne West African Resources. Dans le détail, la mine d'or, dans laquelle la participation de l'Etat sera de 10% conformément à la réglementation, a une durée de vie estimée à 18 ans et une production annuelle moyenne estimée à 5,8 tonnes. Environ 1 500 personnes seront recrutées durant la phase de construction et 1 300 personnes pendant la période d'opérationnalisation. La construction

de la mine est évaluée à 256 Mds FCFA (390,3 M EUR).

🍷 Cap-Vert

Le taux de pauvreté estimé à 28% en 2022

Selon l'Institut national de statistique (INE), le taux de pauvreté **s'est établi** à 28,1% dans l'archipel en 2022. **Le pays a été particulièrement impacté par la COVID-19 qui a perturbé le secteur du tourisme, provoquant une hausse du taux de pauvreté de 27,7% en 2019 à 31,3% en 2020.** Sur la même période, il est constaté que les zones urbaines ont été plus durement touchées, avec une augmentation de la pauvreté de 4,9 points de pourcentage, contre 1,7 point dans les zones rurales. Ainsi, malgré une amélioration entre 2020 et 2022, le niveau de pauvreté reste **supérieur au niveau d'avant crise COVID.**

Vinci devrait débiter la gestion des aéroports au 2nd semestre 2023

Le contrat de concession du service public aéroportuaire octroyé à Vinci Airports (groupe VINCI), signé en juillet 2022, [pourrait prendre effet](#) au 2nd semestre 2023, selon le Ministre des Finances cap-verdien. Pour rappel, ce contrat implique la gestion par Vinci pendant 40 ans des quatre aéroports internationaux et des trois aéroports nationaux. Il prévoit également le **paiement par le concessionnaire d'une commission d'entrée de 80 M EUR à l'État capverdien.** Le projet générera des redevances annuelles à hauteur de 2,5% des recettes brutes des aéroports les 20 premières années et pouvant atteindre 7% les 10 dernières années.

🍷 Côte d'Ivoire

Raxio, Roha et Meridiam investiront dans un centre de données dans le pays

Dans un communiqué du 17 avril 2023, l'opérateur de centre de données Raxio, la

société d'investissement Roha et l'entreprise française Meridiam, spécialisée dans le développement de projets d'infrastructures, [ont annoncé](#) la levée de 170 M USD en plusieurs tranches pour accélérer la transformation digitale en Afrique. La première tranche devrait servir à construire et exploiter des centres de données dans 7 pays d'Afrique Subsaharienne, dont la Côte d'Ivoire. Cette enveloppe permettra de doter ce dernier d'un centre de données de la norme de qualité Tier 3 et qui pourra fournir jusqu'à 11 MW de capacité informatique, situé dans la ville de Grand-Bassam. Enfin, le financement comprend 110 M USD du fonds "Emerging Africa Infrastructure Fund (EAIF)" et de Proparco.

Signature de deux accords avec la BM d'un montant total de 560 M EUR

En marge des Réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale (BM) et du FMI, la Côte d'Ivoire [a signé](#) avec la Banque mondiale deux accords de financement : l'un portant sur le projet de développement durable inclusif des villes secondaires pour un montant de 282,8 M EUR et l'autre sur le Projet de Connectivité inclusive et d'Infrastructures rurales d'un montant de 276,9 M EUR. Par ailleurs, le pays sera également bénéficiaire d'un nouvel instrument de financement du commerce de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). L'enveloppe sera de 100 M EUR pour une durée maximale d'un an renouvelable et bénéficiera aux secteurs de l'agriculture et du numérique. Enfin, la MIGA s'est dite favorable à financer davantage le secteur parapublic et à appuyer des projets privés s'inscrivant dans le cadre de l'industrialisation.

Instauration d'une période de fermeture saisonnière des pêches marines

Le gouvernement ivoirien [a décidé](#) d'instituer une période saisonnière annuelle des pêches marines. Ainsi, les navires thoniers seront interdits de pêche du 1^{er} janvier au 31 mars. En outre, les unités de pêches artisanales seront soumises à l'interdiction de pêcher du 1^{er} juillet

au 31 juillet 2023 et les unités de pêches semi-industrielles et industrielles du 1^{er} juillet au 31 août. Ces mesures visent à réduire la pression de la pêche sur la reproduction et à protéger les jeunes poissons afin d'assurer le renouvellement des stocks des espèces. Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des relatifs à la coopération en matière de gestion des ressources halieutiques et aquacoles partagées par les pays situés au Centre Ouest du Golfe de Guinée, dont le Ghana, le Bénin et le Togo.

Guinée

Inflation à +8,1% en g.a. en février 2023

Selon l'Institut national de la statistique, l'inflation à Conakry [s'est élevée](#) à +8,1% en glissement annuel (g.a.) en février 2023, contre +8,3% le mois précédent. Ce niveau d'inflation est principalement tiré par les prix de l'alimentation et boissons non alcoolisées (+18,2% en g.a.), du "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+37,8% en g.a.) et les transports (+20,5% en g.a.). Toutefois, on note une baisse des prix de la communication (-67,7%) ainsi que les biens et services divers (-8,4%).

81 M USD additionnel de la BM pour un projet d'appui à la gouvernance locale

En marge des réunions de printemps des institutions de Breton Woods, la Banque mondiale (BM) et le Ministre du Budget guinéen [ont procédé](#) à la signature, le 13 avril 2023, d'un accord de financement additionnel de 81 M USD au titre du Projet d'appui à la gouvernance locale (PAGL 2). Pour rappel, ce projet vise à appuyer les capacités nationales et locales pour une prestation de services efficace et responsable aux communautés, un développement local résilient au changement climatique et un engagement citoyen inclusif.

🇬🇼 Guinée-Bissau

Bientôt une compagnie aérienne nationale

Le gouvernement [lancera](#) bientôt sa nouvelle compagnie aérienne nationale, suite à la signature d'un accord avec une entreprise canadienne "Jitaa Aeronautics", qui détiendra 70% des actions de la compagnie, contre 30% pour l'Etat. Ainsi, cette nouvelle entité pourra opérer des vols domestiques, des liaisons avec les pays de la sous-région et même, avec le reste du monde. Pour rappel, le pays ne détenait plus de compagnie aérienne depuis 1998, suite à une liquidation d'Air Bissau.

🇱🇮 Libéria

Lancement officiel de la plateforme digitale de paiements d'impôts

Le 20 avril 2023, l'Autorité libérienne des revenus (LRA) [a officiellement lancé](#) le Système intégré d'administration fiscale du Libéria (LITAS). Il s'agit d'un nouveau système fiscal numérique, permettant aux contribuables de s'enregistrer, de déclarer et de payer les impôts. Il sera déployé dans les 15 comtés du Libéria et permettra de réduire les coûts de conformité, de minimiser les interférences et erreurs humaines, tout en stimulant la croissance des revenus fiscaux. Pour rappel, la LRA avait lancé la phase pilote de ce projet en 2021, avec le soutien de la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Agence suédoise de développement et l'Union européenne.

🇲🇷 Mauritanie

L'APIM annonce avoir favorisé plus de 1 Md EUR d'investissements en 2 ans

Le 14 avril 2023, l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM) [a annoncé avoir généré](#), depuis sa création en 2021, près de

41 Mds MRU (1,1 Md EUR) d'investissements sur le territoire et environ 22 000 emplois, dont 6 000 directs. Ainsi, sur les 77 certificats d'investissement délivrés par l'APIM depuis sa création, le secteur des unités industrielles et manufacturières est le plus représenté (62% des certificats), suivi de l'agriculture (16%) et de l'hôtellerie et du tourisme (14%).

🇳🇮 Niger

Adoption de la Politique nationale de la jeunesse

Le 13 avril 2023, le gouvernement [a adopté](#) le décret portant adoption de la Politique nationale de la jeunesse (PNJ), dont l'un des principaux objectifs est de faire de la jeunesse un pilier du développement économique, social et culturel du Niger. Dans le détail, la PNJ vise notamment : (i) le renforcement de la participation politique et de l'engagement civique et citoyen des jeunes; (ii) le développement et la valorisation du capital humain des jeunes ; (iii) l'amélioration de la protection sociale des jeunes ; (iv) le renforcement de l'encadrement institutionnel de la jeunesse.

Partenariat avec le Groupe Bravia pour la rénovation de l'Hôtel Gaweye

Le 14 avril 2023, le Ministre de la Culture et du Tourisme et le Groupe Bravia Hôtels [ont signé](#) une convention de partenariat pour la rénovation et l'extension de l'hôtel Gaweye de Niamey, d'un un coût global de 24 Mds FCFA (36,6 M EUR). Le projet s'étendra sur 24 mois et devrait permettre la création de 250 emplois. En outre, le niveau de standing de l'hôtel devrait passer de 4 à 5 Etoiles. Le contrat durera 28 ans avec paiement de redevances d'exploitation de 300 M FCFA (457 000 EUR) par an.

🇸🇳 Sénégal

La Banque mondiale émet 516 M EUR de garanties au profit du pays

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), institution du groupe Banque mondiale, a accordé des garanties à hauteur de 516 M EUR à 3 institutions bancaires (Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Standard Chartered Bank et JPMorgan Chase Bank N.A London Branch) au titre des prêts octroyés à l'Etat sénégalais, pour une durée maximale de 18 ans. Les prêts permettront de refinancer les emprunts de l'Etat, contractés en vue d'augmenter sa participation de 10 à 40% au capital de DP World Dakar SA, société émiratie qui exploite des terminaux à conteneurs au Port autonome de Dakar et bientôt dans le futur Port de Ndayane. Cette opération permettra à l'Etat sénégalais de consolider sa position dans le secteur portuaire et d'accroître ses recettes grâce aux dividendes.

11 projets validés dans le cadre de la coopération entre les collectivités sénégalaises et françaises

Le 18 avril 2023, le Comité de pilotage du Dispositif conjoint d'appui à la Coopération décentralisée franco-sénégalaise a retenu 11 projets (sur les 13 étudiés) pour une enveloppe globale d'environ 700 M FCFA (1,1 M EUR). Pour donner corps à cette initiative, le financement est pris en charge par les deux Etats à hauteur de 35% chacun, 20% par les collectivités territoriales françaises et 10% par les communes et départements sénégalais. Les projets sélectionnés sont centrés sur les problématiques

de l'environnement, l'assainissement, l'eau, le traitement des ordures et l'entrepreneuriat. Selon le président de l'Association des départements du Sénégal, ce dispositif permettra à plusieurs collectivités sénégalaises de renforcer leur autonomie financière. De 2015 à 2022, 88 projets ont été financés pour un montant plus de 2 Mds FCFA (3 M EUR), dans le cadre de cette coopération.

🇲🇵 Togo

12 M USD du MCC pour préparer le Compact

Le 14 avril 2023, le Ministre de l'Economie et des Finances togolais et la Millenium Challenge Corporation (MCC) ont signé l'accord du Fonds de développement du pacte MCC-Togo. D'un montant de 12 M USD, ce financement servira à appuyer le pays dans la préparation de son projet à soumettre pour le Compact, soit le plus important paquet de financements que le MCC octroie aux pays dans le monde et pour lequel le Togo est éligible depuis le 14 décembre 2022. Il permettra notamment au gouvernement togolais de concevoir et formuler des projets, particulièrement dans les domaines de l'énergie et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui seront à terme financés ou non par le Compact.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan
Rédacteurs : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Niamey, antennes de Conakry et Nouakchott
Pour s'abonner : abidjan@dgtresor.gouv.fr